

Urgences et priorités

Vendredi 14 juin 2024 - N°483



par Adrien Montoille - Président des P.P.

Tout investisseur a besoin de visibilité pour se sentir en confiance et développer son activité. Dans notre monde que sont les courses hippiques, l'espoir de gain est en majeure partie porté par les allocations et donc le PMU. C'est pourquoi nous insistons sur une meilleure transparence dans la communication des chiffres du PMU, qui conditionnent les allocations à venir. La communication doit être honnête et transparente. On ne peut pas affirmer que l'évolution de nos recettes est positive quand elle reste, des années durant, en deçà du taux de l'inflation. On ne peut pas communiquer seulement sur le chiffre d'affaires en omettant de parler du produit brut des jeux (PBJ) quand cette donnée est négative. Les acteurs des courses doivent savoir pour avoir confiance dans leur système.

Je ne peux qu'approuver la démarche des associations d'entraîneurs qui ont publiquement exprimé leurs inquiétudes sur les chiffres du PMU du premier trimestre 2024, qui sont très en deçà des budgets et des résultats 2023. Les associations de propriétaires et d'éleveurs auraient tout aussi bien pu s'associer à cette interrogation publique.

Récemment, le Trot a réduit les allocations prévues dans son budget. La Fédération Nationale suit cette tendance, au détriment des sociétés de province, mises devant le fait accompli en cours d'exercice. Mais qu'en est-il de France Galop ? Comment imaginer que la société-mère soit à l'abri d'arbitrages budgétaires douloureux. Il faudra définir des priorités et les partager avec les acteurs des courses.

Les Allocations

Les allocations ne sont pas seulement une des missions de l'objet social de l'Institution des courses; elles sont le point central, l'investissement majeur, les fondations de la maison qui font que l'Institution peut fonctionner, la race s'améliorer, les passionnés s'amuser ... Elles représentent le carburant qui permet de faire tourner l'écosystème. Remettre en cause les allocations, c'est perdre la confiance de nombreux propriétaires et mettre à mal toute la stratégie de reconquête des acteurs des courses, notamment des propriétaires que France Galop affiche depuis le début de la nouvelle mandature. Quoiqu'en dise le PMU, qui affirme maintenir le cap, on se demande comment le retard du premier trimestre sera comblé surtout quand on sait que les prochains mois seront compliqués avec la concurrence de la coupe d'Europe de football puis des Jeux Olympiques. Il importe dès à présent d'ouvrir le débat des allocations à venir. On ne pourra être mis devant le fait accompli au 31 décembre 2024 pour l'exercice 2025. Chaque semaine de retard, sera préjudiciable pour les actions à mener aussi bien au niveau du PMU que de France Galop, et sera du temps perdu pour tous les professionnels, les amateurs qui comptent sur ces allocations et qui manqueront de temps pour

s'adapter, revoir leurs priorités, prendre des mesures et être proactifs plutôt que de devoir boucher des trous déjà trop importants.

Malgré les communications officielles, notre niveau d'allocations, qui se retrouve au niveau des années 2013/2014, n'a pas progressé depuis de nombreuses années en regard de l'inflation. Depuis 2017, l'inflation a atteint 19% pour une enveloppe d'allocations pratiquement inchangée. Les minimas doivent être revalorisés et notre système de primes sanctuarisé puisqu'il accorde une priorité logique aux acteurs qui jouent la carte de l'élevage français.

Notre Politique d'Investissements

Je ne vais évidemment pas prôner le repli sur soi qu'entraînerait l'absence d'investissements. Si nous avons l'ambition de reconquérir le public, il faut bien entretenir nos hippodromes et les mettre au niveau des autres loisirs franciliens.

Plusieurs dossiers d'investissements lourds sont sur le bureau du Président de France Galop. Celui de la refonte complète du système informatique de France Galop a été validé par le Comité de la Société-mère en début d'année. Mais depuis, le contexte budgétaire a évolué. Faut-il le lancer immédiatement ? Est-il possible de le scinder en plusieurs phases pour l'étaler dans le temps ? Y a-t-il encore une chance de le mener avec le Trot ? Des questions que se posent probablement le Conseil d'Administration et les acteurs des courses, qui devraient être associés au débat.

L'autre dossier est celui d'Auteuil, pour lequel on parle de 40 à 50 millions d'euros. Les PP soutiennent sans ambiguïtés la nécessité de revoir l'accueil du public et des professionnels sur un hippodrome vieillissant. Mais il doit être fondé sur un business

plan en se posant la question principale : un tel investissement va-t-il – à court et moyen terme – attirer plus de public, plus de propriétaires, ou générer plus de recettes annexes (locations, sponsoring) ? En regard de quels autres investissements Auteuil doit-il être priorisé ? Y a-t-il plus urgent et notamment les allocations ? Si la réponse à cette dernière question est positive, il faudra envisager de décaler les travaux et donc la dépense, le temps de passer le cap difficile et d'inverser la tendance.

Le Management du PMU

C'est du PMU que viendra le principal levier de retour à la croissance. Mais c'est au Conseil d'Administration et à ceux qui y siègent au nom des deux sociétés-mères de donner l'impulsion et de fixer les ambitions et le rythme. Tous les candidats à l'élection à la présidence de France Galop ont affirmé vouloir donner cette impulsion. Quel est donc le plan de nos administrateurs pour remettre l'organisme de jeux sur le chemin de la croissance après trop d'années de repli sur soi ? Une croissance que les dirigeants du PMU affirment parfois être au rendez-vous, mais avec des chiffres qui ne le confirment pas.

En plusieurs occasions, on a vu que l'osmose nécessaire entre le Trot et le Galop n'était pas au rendez-vous. Il a fallu renoncer à la construction d'une informatique commune. Le recrutement d'une directrice des ressources humaines pour la seule entité Galop il y a quelques semaines sonne le glas du regroupement de cette fonction support. Il ne faudrait pas sacrifier un plan d'actions commun du Trot et du Galop pour peser ensemble sur le management du PMU, sinon l'échec est assuré.

Partagez avec nous vos avis, vos idées, vos critiques en nous écrivant à associationpp@yahoo.fr